

PIERRE TARRADE ÉLU PRÉSIDENT DE LA CHAMBRE DES NOTAIRES DE PARIS POUR UN MANDANT DE DEUX ANS (MAI 2024-MAI 2026)

Paris, le 4 juin 2024 – La Chambre des Notaires de Paris annonce l'élection de Pierre Tarrade à la présidence de la Chambre des Notaires de Paris pour un mandat de deux ans. Son programme, guidé par la devise « Renforcer l'ADN du notariat, préparer l'avenir, s'affirmer au cœur de la cité ! ».



Pierre TARRADE, 51 ans, est notaire associé dans un office du 8ème arrondissement. Titulaire d'un DESS en droit notarial de l'Université Panthéon-Assas, Pierre TARRADE est également ancien élève de l'Institut d'Etudes Politiques de Paris. Il participe depuis le début de son exercice au Comité de consultation du CRIDON de Paris. Il participe aussi aux travaux de l'Institut d'Etudes Juridiques du Conseil supérieur du notariat. Pierre TARRADE a participé à deux Congrès des notaires : celui de Lyon en 2013, sur les propriétés publiques, et en 2019 celui de Bruxelles sur le droit international privé, comme rapporteur général. Membre de la Chambre de

2008 à 2011, il en a animé la Commission internationale. Membre actif de l'Institut international d'histoire du notariat, il préside depuis 2021 la Commission Notariale des Archives et fait à ce titre partie du Conseil supérieur des archives de France. De 2022 à 2024, il a exercé la fonction de Premier Vice-Président de la Chambre.

Au cours de ce mandat, il a été à l'initiative et a porté une matinée sur l'IA Générative qu'il compte développer à l'occasion de son mandat de Président.

Passionné par l'histoire notamment celle du notariat, il est un amoureux de la Ville éternelle, de ses bâtiments, de son passé, de son ambiance culturelle et gastronomique. Il y passe au minimum un séjour chaque année pour y déployer notamment son autre passion, la photographie.

Pierre TARRADE a été élu le 31 mai 2024 à la présidence de la Chambre des Notaires de Paris pour un mandat de deux ans.

Il a déclaré : « C'est ainsi que, forts de notre ADN notarial, sereins dans l'anticipation de notre avenir, nous saurons rayonner en jouant pleinement le rôle essentiel qui est le nôtre au cœur de la Cité ! »

Son programme s'articule autour de trois axes majeurs : renforcer l'ADN unique du notariat, préparer l'avenir, et s'affirmer comme un acteur au cœur de la cité. Concrètement, cela se traduit par une volonté ferme de pérenniser et moderniser la profession notariale pour l'avenir.

Pierre Tarrade aborde une approche proactive face à la révolution de l'Intelligence Artificielle Générative, avec l'ambition de définir **la Chambre comme une « entreprise à mission », qu'elle soit sociale, environnementale ou axée sur d'économie durable.**

Au cours de son mandat, il sera entouré de Sophie Thibert-Belaman, Première Vice-Présidente, Charles-Edouard Peschard, Vice-Président en charge de la discipline et de la déontologie, Cécile Meunier, Vice-Présidente, et enfin Dominique Devriendt, Vice-Président en charge de la vie de la Compagnie et la confraternité.



Pierre TARRADE
Président



Sophie THIBERT-BELAMAN
Première Vice-Présidente en charge des inspections



Cécile MEUNIER
Vice-Président en charge du contentieux RCP, des réclamations et des délégations



Dominique DEVRIENDT
Vice-Président en charge de la vie de la Compagnie et de la confraternité



Charles-Edouard PESCHARD
Vice-Président en charge de la discipline et de la déontologie

Contact presse

Notaires de Paris

Axelle de Chaillé – 01 44 82 24 68 / 07 63 31 55 96 –
axelle.dechaille@paris.notaires.fr

Image 7

Isabelle de Segonzac – isegonzac@image7.fr – 06 89 87 61 39
Nathalie Feld – nfeld@image7.fr – 06 30 47 18 37

À propos des notaires de Paris

Partenaires des projets de développement économique et social de la Région d'Île-de-France, les offices notariaux de la Compagnie de Paris proposent une offre de conseil et d'expertise adaptés aux besoins des particuliers, des entreprises et des collectivités de la première Région métropole d'Europe continentale. Ils mettent en œuvre un service public de confiance qui se développe chaque année. L'esprit de corps inhérent à la profession lui confère le sens du collectif et de valeurs au service de la société.

Avec une moyenne d'âge située à 45 ans, les plus de **2.082 notaires** exercent aujourd'hui dans la première compagnie des notaires de France, au sein de **514 offices**. Avec plus de **6000 collaborateurs**, les notaires de la Compagnie ont acquis un savoir-faire reconnu dans le traitement d'investissements et de montages immobiliers complexes, dans les domaines du droit de l'urbanisme, des affaires, de la propriété intellectuelle, du droit international privé, de la gestion patrimoniale ou de la médiation. Et aussi dans la gestion des dossiers de 3 millions de clients qui, chaque année, frappent à la porte des offices.

